

Il m'a nommé le vice-président de la *Standard Oil* du New-Jersey. Je lui ai demandé où je pourrais me procurer le texte de cette déclaration et il m'a dit de m'adresser à l'université du Missouri. Je me suis procuré le texte de cette conférence et je me souviens d'en avoir lu certains passages à la Chambre.

Je ne crois pas pourtant qu'aucun de nous ait eu à l'époque l'impression que la région était si riche en ressources. Or, si nous faisions une enquête appropriée, si nous avions une idée de ce qu'on peut attendre d'un programme national de mise en valeur, on pourrait procéder à ces relevés, savoir ce que nous avons en fait de ressources et les programmes qu'il y aurait lieu d'appliquer. Nous saurions mieux comment procéder.

Je pense bien que dans notre Nord on trouve sans doute des ressources jusqu'ici inconnues qui apporteront aux Canadiens, à l'avenir, beaucoup de richesses, beaucoup d'occasions d'améliorer leur bien-être et leur existence.

Quant aux ressources que nous possédons déjà, il faut non seulement les mettre en valeur mais les conserver. Ceux d'entre nous qui ont habité l'Ouest depuis le dernier demi-siècle,—il y aura bientôt 48 ans que j'arrivais là-bas,—se souviendront que l'on croyait alors que le sol ne pouvait absolument pas s'épuiser. Et puis vinrent les années 30. On sait les leçons apprises alors. Aujourd'hui le cultivateur des Prairies veille à conserver son sol de façon que si la sécheresse survient de nouveau, et si le vent se remet à souffler, on ne connaisse l'érosion des années 30. Nos cultivateurs contribuent actuellement à conserver le sol de nos Prairies.

Passons dans nos forêts, voyons leur épuisement. Sans doute je n'ignore pas que dans certaines régions la forêt repousse toute seule et qu'on peut en tirer des arbres pendant des années, mais il reste que si dans certaines parties de notre pays, nous voulons une forêt éternelle, il faudra y voir, il faudra créer une autorité d'aménagement compétente. Je conviens que cette autorité devrait être provinciale, mais le pouvoir central devrait concourir à son action. On devrait voir à ce que les arbres abattus soient les arbres à maturité et prêts pour la coupe, s'assurer que les arbres qu'on sort de la forêt sont ceux qui n'y ont plus aucune utilité. On favorisera la poussée des petits arbres. On pourra même reboiser des régions actuellement dénudées.

L'automne dernier j'ai eu l'occasion de parcourir en voiture la Forêt Noire, en Allemagne, et d'y voir quelle forme y prenait l'exploitation forestière. On m'a bien dit ce que je savais déjà, soit que la Forêt Noire était exploitée depuis des siècles et qu'elle

continuerait de l'être parce qu'il y avait un plan. L'État réglemente la coupe, organise la conservation.

J'ai été en Norvège où j'ai eu le même spectacle sous les yeux. Il est impossible à un Norvégien d'abattre un arbre sans permis. La population en est-elle malheureuse? Elle n'y voit aucune contrainte, bien au contraire. Elle y voit plutôt une organisation rationnelle destinée à assurer le bien-être futur des habitants. Si nous voulons un programme national de mise en valeur, il faut consentir à certaines mesures de réglementation.

On nous reproche parfois d'aimer la réglementation. Je ne l'aime pas. La réglementation en tant que telle ne me plaît guère, mais il reste qu'en certaines circonstances elle est nécessaire à la protection de la population et de nos ressources contre l'exploitation. Il faut empêcher nos forêts de s'épuiser, les conserver aux générations futures. Je suis heureux de dire que certaines de nos provinces appliquent certains règlements. Des gouvernements provinciaux, par exemple, réglementent l'exploitation des ressources en pétrole et en gaz. De cette manière ces ressources ne s'épuiseront pas en quelques années à peine, privant les générations futures des richesses nécessaires au bien commun. La même observation vaut pour l'exploitation minière, etc. C'est dire que nous sommes tous favorables à la mise en valeur nationale.

Il serait possible d'énumérer les divers domaines où cette mise en valeur pourrait avoir lieu, de décrire comment on pourrait y arriver par l'élaboration de plans rationnels. Je n'entends pas le faire cet après-midi, mais je veux tout de même rappeler que le progrès serait impossible sans argent. Le financement d'une entreprise comme celle-là exige, d'une façon ou d'une autre, la canalisation des investissements vers des entreprises utiles à la société. Je disais tout à l'heure que si j'étais l'auteur de la proposition d'amendement je proposerais la création d'une autorité nationale qui canaliserait des investissements vers la réalisation d'entreprises économiquement et socialement utiles à notre pays.

Les membres du gouvernement me permettront de leur dire que s'ils étaient fidèles à leur programme d'autrefois, ils se prononceraient en faveur de la proposition. Je me souviens en effet que pendant quelques années l'un des articles de leur programme était la création d'un conseil national des investissements; c'était l'un des avantages promis par eux à la population au cas où un gouvernement libéral arriverait au pourvoir. Nous n'avons plus entendu parler de cette promesse depuis quelque temps.